

Bulletin des actes administratifs
Université Claude Bernard Lyon 1

Numéro 70 / 23 juin 2016

Bulletin des actes administratifs

Université Claude Bernard Lyon 1

23 JUIN 2016

Arrêté portant nomination.

Arrêté n° N-2016 N°04 du 20 juin 2016 relatif à la nomination de M. Damien GERVASONI en qualité de Président du comité d'éthique en expérimentation animale (C2EA) pour une durée de 5 ans.

**DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET INSTITUTIONNELLES**
Maison de l'Université Domitien DEBOUZIE

AFFAIRE SUIVIE PAR :
Pôle affaires juridiques
Tél. : 04 72 43 29 89
Fax : 04 72 43 14 25
Mél. : Affaires.juridiques@univ-lyon1.fr

N-2016 n°04

LE PRESIDENT

Vu le Code de l'Éducation ;
Vu les statuts de l'Université Claude Bernard Lyon 1 ;
Vu le règlement intérieur de l'Université Claude Bernard Lyon 1 ;
Vu la proposition du comité d'éthique en expérimentation animale ;
Vu l'avis favorable de la commission recherche en séance du 17 mai 2016 ;

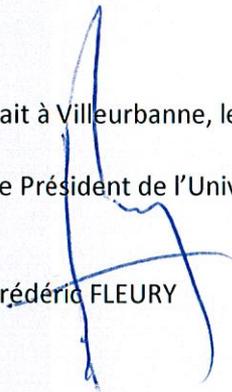
ARRETE

Article 1^{er} : M. Damien GERVASONI est nommé Président du comité d'éthique en expérimentation animale (C2EA) pour une durée de 5 ans.

Article 2 : Le Directeur Général des Services et la Directrice administrative de la Direction de la Recherche et des Etudes Doctorales sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur intranet et affiché dans les locaux de l'Université.

Fait à Villeurbanne, le 20 juin 2016

Le Président de l'Université


Frédéric FLEURY